**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 38 (1909)

**Heft:** 16

**Rubrik:** L'action des femmes chrétiennes

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'action des femmes chrétiennes.

Dans une audience accordée, cette année, aux femmes catholiques, S. S. Pie X, répondant à une adresse de la princesse Giustiniani, a prononcé un important discours sur l'action des femmes chrétiennes. L'Osservatore Romano en a donné l'analyse suivante:

« Le Saint-Père remercie ces femmes catholiques de la consolation qu'elles lui apportent en promettant solennellement qu'elles veulent travailler dans la mesure de leurs forces pour la restauration de la société en Jésus-Christ.

« Le récit biblique de la création de la femme montre que Dieu a voulu qu'elle fût la compagne de l'homme; et les leçons de saint Paul disent qu'elle doit lui être soumise. Ils sont donc dans l'erreur ceux qui veulent mettre les droits et la fonction sociale de la femme sur le même pied que ceux de l'homme. Mais il ne faut pas en déduire que la femme soit la serve ou l'esclave de l'homme. Elle est : sa compagne, son aide, son associée, non son esclave ni sa servante. Les fonctions sont différentes mais également nobles et elles concourent à l'unique but qui est d'élever les enfants et de former la famille.

« A l'homme le devoir de pourvoir par son travail aux moyens de soutenir et d'élever la famille. A la femme les soins de l'économie domestique et principalement de l'éducation des enfants.

« Il en est qui disent que la religion est bonne seulement pour les femmes. Acceptez cette maxime qui voudrait être une injure et réfléchissez-y: vraiment, ce n'est qu'avec le sentiment religieux que vous serez plus efficacement l'aide de l'homme, que vous sentirez les responsabilités de lui être associées, et que vous pourrez répandre dans l'âme de vos enfants ces germes du bien qui vous feront grandes dans vos fils. Pensez combien grande est votre influence sur l'homme, qu'il soit père, frère ou époux. L'Ecriture le dit: Mulier bona beatus vir.

« Le Saint-Père rappelle que la femme a d'autres devoirs qui dépassent le cercle de la famille et qui regardent le prochain. C'est la femme, dit-il, qui doit sécher les larmes, adoucir les douleurs, soulager, en s'unissant dans ce but, les misères temporelles et spirituelles de ceux qui souffrent, remplissant ainsi une mission sociale qui la fera apparaître comme un ange au milieu des douleurs humaines.

De Il leur recommande de s'unir entre elles pour remplir cette mission spéciale dans la famille et dans la société. Elles siopivent aussi s'instruire toujours davantage dans la science la enligion, car le catéchisme souvent ne suffit pas pour réfute les erreurs. De plus, elles pourront ainsi mieux instruire dans la religion leurs propres enfants et les mettre en garde contre les accusations qu'on lance contre l'Eglise.

« Il leur recommande aussi l'étude de la pédagogie dont les préceptes pour l'éducation de l'enfance les rendront plus capables de cette œuvre difficile qui ne se fait pas seulement avec des baisers, des caresses et des condescendances faciles. Cette tendance prévaut trop aujourd'hui, et on oublie souvent que celui qui ne se sert pas de la verge, a de la haine pour son fils. La véritable éducation doit s'inspirer de la vraie charité. Il faut aussi étudier l'économie qui rendra la femme consciente de ses devoirs dans le gouvernement de sa maison. Il recommande encore les pratiques religieuses, car si la femme vraiment pieuse est la maîtresse de sa maison et du cœur de l'homme, elle en est le démon quand elle est privée de la foi. Qu'elle soit vraiment la compagne de l'homme, tout entière à sa famille, à ses enfants, à la société. »

# Nos plantes médicinales

(Suite.)

## Famille des Juglandées.

Noyer (Juglans regia). — Cet arbre est assez familier pour que nous n'ayons pas besoin de le décrire. Toutes les parties de l'arbre, excepté le bois très recherché dans l'ébénisterie, sont utiles en médecine : écorce des tiges et des racines, feuilles, fleurs mâles disposées en longs chatons cylindriques, brou de la noix, enfin la noix elle-même.

L'amande de la noix contient la moitié de son poids d'une huile siccative utilisée dans les arts, et que l'on a employée comme tænifuge à la dose de 150 gr. à jeun pendant 15 jours. Toutefois, pour assurer son action, il faut y faire infuser 5 ou 6 gousses d'ail. L'épiderme qui enveloppe l'amande, d'une saveur astringente et amère lorsqu'il est frais, est un tonique astringent riche en tannin; il en est de même du zeste qui sépare les lobes de l'amande. La seconde écorce des jeunes branches, énlevée au printemps, à la dose de 2 à 4 gr., et la seconde écorce des racines trempée pendant une heure dans du vinaigre, peu-